

**SFR**

DAS\* : 0,475W/Kg

DU 15/11/13  
AU 31/12/13  
INCLUSJUSQU'À  
**40€**  
REMBOURSESPour l'achat d'un Pack Smartphone Android  
by SFR Startrail 4 avec la souscription  
d'un forfait RED 3Go

## CONDITIONS DE L'OFFRE :

- ▶ Valable du 15/11/2013 au 31/12/13 inclus
  - ▶ Pour toute nouvelle souscription d'un forfait RED 3Go  
Pour tout renouvellement de mobile pour les clients SFR titulaires d'un forfait RED 3Go
  - ▶ Jusqu'à 40€ remboursés dans la limite du prix d'achat : si le prix du pack SFR est inférieur ou égal à 40€ TTC, le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact moins 1€TTC (conformément à la réglementation en vigueur)
- Le remboursement ne pourra intervenir en cas de défaut de paiement par le nouveau client, des deux premières factures d'abonnement de son forfait RED 3Go, ou de deux factures supplémentaires RED 3Go pour le déjà client, ou s'il est en situation d'impayés au moment du remboursement.

## POUR BÉNÉFICIER DE VOTRE REMBOURSEMENT :

### 1 Remplissez le bulletin ci-dessous ou indiquez vos coordonnées sur papier libre

N° de ligne RED

Civilité M.  Mme  Melle

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

Indiquez votre n° de ligne RED

### 2 Joignez impérativement à ce bulletin de participation :

- ▶ la photocopie de la synthèse du suivi de commande (Connectez-vous dans votre espace client sur SFR.FR, rubrique suivi de commande) mentionnant l'achat de votre Pack SFR (la date d'achat, le prix et la référence du mobile doivent être impérativement entourés).
- ▶ l'original de l'étiquette comportant le N° d'IMEI, située à l'extérieur de votre Pack SFR,
- ▶ un RIB/RIP ou RICE

Avez-vous pensé à toutes vos pièces justificatives?

### 3 Envoyez le tout au plus tard dans les 30 jours suivant l'acte d'achat ACCOMPAGNE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

(cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

ODR SFR N° 16664  
CEDEX 2520  
99252 PARIS CONCOURS

Pour suivre le traitement de votre demande rendez-vous sur [www.sfr.fr](http://www.sfr.fr), rubrique «offres de remboursements» ou au 0 821 36 46 56 (0,12€ TTC/mn depuis un poste fixe)

Pensez à respecter la date limite d'envoi

### 4 Vous recevrez votre remboursement DANS UN DÉLAI DE 11 SEMAINES MAXIMUM à compter de la date de réception de votre participation conforme (sous réserve du paiement de 2 factures).

Un SMS de confirmation vous sera adressé.

Si vous ne souhaitez pas recevoir la confirmation de l'ordre de virement de votre remboursement par Texto sur le n° d'appel indiqué ci-dessus, cochez ici

Votre dossier ne sera pas pris en compte, sans la totalité des pièces demandées

\* Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg. Téléphone utilisable uniquement avec la carte SIM de SFR. Pour l'utiliser avec la carte SIM d'un autre opérateur, rendez-vous sur l'Assistance [sfr.fr](http://sfr.fr) et tapez « Désimlocker mon mobile » dans le moteur de recherche. Offre soumise à conditions, valable en France métropolitaine du 15/11/13 au 31/12/13 inclus, sur [sfr.fr](http://sfr.fr). Offre valable pour l'achat d'un Smartphone Android by SFR Startrail 4 avec la nouvelle souscription d'un forfait RED 3Go, sous réserve de l'envoi des pièces justificatives au plus tard le 31/01/14 avant minuit. Offre également valable dans le cadre d'un renouvellement de mobile au prix de référence pour les clients titulaires d'un forfait RED 3Go. Si le prix du mobile est inférieur ou égal à 40€TTC, le montant remboursé est calculé sur le prix d'achat exact moins 1€ TTC. Offre non cumulable avec une autre offre de remboursement sur la même période. Un seul remboursement par n° d'appel SFR dans la limite de 2 par foyer (même nom, même adresse) et de 2 par RIB/RIP ou RICE. Les montants seront remboursés par virement bancaire, jusqu'à 4 semaines suivant le paiement des deux premières factures mobile pour le nouveau client ou de deux factures supplémentaires RED pour le déjà client. En effet, le remboursement ne pourra intervenir en cas de défaut de paiement, par le client, de ses deux premières factures, ou de deux factures supplémentaires sur RED pour le déjà client ou s'il est en situation d'impayés au moment du remboursement. Toute demande incomplète, illisible ou raturée ne pourra être prise en compte. Les clients n'ayant pas envoyé de RIB/RIP ou RICE seront remboursés par lettre chèque. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 31/03/14. Les frais d'envoi et de photocopie sont à la charge du participant. Votre participation, une fois validée vaudra remise de 40€TTC (soit 33,44€ HT et 6,56€ de TVA à 19,6%) du pack SFR, accordé par la société SFR - Campus SFR - 12, rue Jean-Philippe Rameau - CS 80001 - 93 634 La Plaine St-Denis cedex. Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès ainsi que d'un droit d'information complémentaire, de rectification et d'opposition sur les données vous concernant, utilisées par SFR pour la gestion de votre compte et pour toute opération de marketing direct. Vous pouvez vous opposer à leur communication à des tiers (communication à des fins d'étude ou de prospection pour des opérations commerciales). Pour exercer vos droits, envoyez un courrier avec vos nom, prénom, numéro d'appel SFR et copie de votre pièce d'identité à : «Courrier SFR Mobile- TSA 73917- 62978 Arras Cedex 9».